

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00469 Numéro SIREN : 750 946 659 Nom ou dénomination : 1001 BUROS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013347

BILAN AU 31 MARS 2023

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Détail des comptes bilan actif passif	2 et 3
- Détail Compte de résultat	4 à 6
- Annexe	7 à 12
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 32
ANNEXES FISCALES	
- Annexe à la liasse fiscale	33 et 34
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	35 à 37
- Analyse de votre entreprise	38
- Equilibre financier	39
- Annexes fiscales	40 à 43

Certifié conforme -
Laurie NEWMAN, P.D.G.

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

relatifs à l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	269 860.21 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	336 126.03 Euros
- Résultat net comptable,	70 764.79 Euros

Fait à BOURGOIN JALLIEU
Le 30/06/2023

ROYER Serge
Expert Comptable

Signé électroniquement le 18/07/2023 par
Serge Royer

Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

COMPTES ANNUELS

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	790.29		790.29	
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	7 518.46	6 722.17	796.29	11.85
28150000 AMORT.INSTALL. MATÉR,OUTILLAGE	6 728.17	6 722.17	6.00	0.09
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 266.29	79 814.16	15 547.87	19.48
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	39 380.07	39 380.07		
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	57 799.10	70 549.10	12 750.00	18.07
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	7 301.82	6 448.00	853.82	13.24
21840000 MOBILIER	566.66	566.66		
28181000 AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS DIV	12 984.00	9 044.00	3 940.00	43.56
28182000 AMORTISSEMENT MAT. TRANSPORTS	21 075.67	23 098.67	2 023.00	8.76
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	6 155.03	4 830.00	1 325.03	27.43
28184000 AMORT. MOBILIER	566.66	157.00	409.66	260.93
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	547.50	547.50		
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	547.50	547.50		
Total II	65 604.08	80 361.66	14 757.58	18.36
MARCHANDISES	1 245.00	1 190.00	55.00	4.62
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 245.00	1 190.00	55.00	4.62
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	83 850.45	94 438.70	10 588.25	11.21
41100000 CLIENTS	80 438.65	47 674.90	32 763.75	68.72
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	20 470.80	12 066.00	8 404.80	69.66
41800000 CLIENT PRODOTS NON ENCORE FACT.		44 752.80	44 752.80	100.00
49100000 PROVISION DÉPRÉCIATION CLIENT	17 059.00	10 055.00	7 004.00	69.66
AUTRES CREANCES	4 022.01	24 032.99	20 010.98	83.26
40100000 FOURNISSEURS		452.87	452.87	100.00
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		9 361.00	9 361.00	100.00
44566100 TVA DEDUCTIBLE S/ABS		1 140.41	1 140.41	100.00
44566800 TVA A REGULARISER	3 829.48	0.18	3 829.30	NS
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		12 886.00	12 886.00	100.00
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	192.53	192.53		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400.00	400.00		
50300000 ACTIONS	400.00	400.00		
DISPONIBILITES	114 738.67	182 833.75	68 095.08	37.24
51210000 BANQUE POPULAIRE	114 738.67	182 833.75	68 095.08	37.24
Total III	204 256.13	302 895.44	98 639.31	32.57
TOTAL GENERAL	269 860.21	383 257.10	113 396.89	29.59

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
CAPITAL	15 000.00	15 000.00		
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	15 000.00	15 000.00		
RESERVE LEGALE	1 500.00	1 500.00		
10611000 RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	1 500.00	1 500.00		
AUTRES RESERVES	121 772.44	219 982.73	98 210.29	44.64
10680000 AUTRES RÉSERVES	121 772.44	219 982.73	98 210.29	44.64
REPORT A NOUVEAU		2 305.79	2 305.79	100.00
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)		2 305.79	2 305.79	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	70 764.79	34 095.50	36 669.29	107.55
Total I	209 037.23	268 272.44	59 235.21	22.08
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 282.57	5 282.57		
45513000 C/C MEYNIER ROMAIN	5 282.57	5 282.57		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	306.00	44 753.26	44 447.26	99.32
41910000 CLIENTS AVANCES ET ACOMPTES	306.00	44 753.26	44 447.26	99.32
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 781.51	47 223.55	15 442.04	32.70
40100000 FOURNISSEURS	31 781.51	47 223.55	15 442.04	32.70
DETTE FISCALES ET SOCIALES	23 452.90	17 297.47	6 155.43	35.59
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	5 281.72	5 391.99	110.27	2.05
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 963.10	1 659.39	303.71	18.30
43720000 GROUPE MORNAY	354.84	334.20	20.64	6.18
43725000 ALLIANZ	377.85	302.88	74.97	24.75
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	335.16	273.47	61.69	22.56
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	11 101.00		11 101.00	
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER	2 434.00		2 434.00	
44571000 T.V.A. COLLECTÉE		121.51	121.51	100.00
44587000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE		7 458.80	7 458.80	100.00
44860000 CHARGES À PAYER	538.00	688.00	150.00	21.80
44862000 CHARGES A PAYER	646.60	646.60		
44863000 CHARGES A PAYER	420.63	420.63		
AUTRES DETTES		427.81	427.81	100.00
41100000 CLIENTS		427.81	427.81	100.00
Total IV	60 822.98	114 984.66	54 161.68	47.10
TOTAL GENERAL	269 860.21	383 257.10	113 396.89	29.59

✓

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	336 126.03	301 008.88	35 117.15	11.67
70710000 VENTES M/SES HT 20%	336 126.03	298 726.88	37 399.15	12.52
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT		2 282.00	2 282.00	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		2 530.00	2 530.00	100.00
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE		2 530.00	2 530.00	100.00
Chiffre d'affaires NET	336 126.03	303 538.88	32 587.15	10.74
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	16 268.42	2 525.04	13 743.38	544.28
78174000 REPR PROV CRÉANCES	10 055.00		10 055.00	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	6 213.42	2 525.04	3 688.38	146.07
AUTRES PRODUITS	2.33		2.33	
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	2.33		2.33	
Total des Produits d'exploitation	352 396.78	306 063.92	46 332.86	15.14
ACHATS DE MARCHANDISES	15 186.21	36 391.19	21 204.98	58.27
60701000 ACHAT MARCH INTRACOMMUNAUTAIRE		201.81	201.81	100.00
60720000 ACHATS M/SES HT 20%	15 194.69	36 189.38	20 994.69	58.01
60970000 RRR DE MARCHANDISES	8.48		8.48	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	55.00	270.00	325.00	120.37
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	55.00	270.00	325.00	120.37
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	140 816.90	146 752.16	5 935.26	4.04
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	26 571.96	42 690.83	16 118.87	37.76
60611000 ELECTRICITE	1 033.52	1 240.09	206.57	16.66
60612000 EAU	460.55	552.16	91.61	16.59
60614000 CARBURANT	6 903.84	4 020.42	2 883.42	71.72
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	712.18	1 362.16	649.98	47.72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	190.04	391.48	201.44	51.46
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL	66.64	13.33	53.31	399.92
61320000 LOCATIONS 2DSN	6 702.40	6 022.50	679.90	11.29
61322000 LOCATION BATIMENT	60 000.00	47 000.00	13 000.00	27.66
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES		83.96	83.96	100.00
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC		2 018.92	2 018.92	100.00
61352200 VOLKSWAGEN BANK	12 459.96	6 783.76	5 676.20	83.67
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	865.05	326.98	538.07	164.56
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS		2 750.00	2 750.00	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		375.00	375.00	100.00
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS	1 191.23	590.00	601.23	101.90
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	26.25	3 980.94	3 954.69	99.34
61560000 MAINTENANCE	179.64		179.64	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 110.63	4 426.83	683.80	15.45
61800000 DIVERS	950.00		950.00	
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	100.00		100.00	
62260000 HONORAIRES	3 092.50	3 013.00	79.50	2.64
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	150.00		150.00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	42.86	44.99	2.13	4.73
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 200.00	11 547.00	10 347.00	89.61
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	381.19	133.33	247.86	185.90
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS	2 700.00	320.00	2 380.00	743.75
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	450.00	1 390.00	940.00	67.63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES		50.00	50.00	100.00
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	6 939.81	2 754.88	4 184.93	151.91
62550000 FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT		180.00	180.00	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	37.76	12.96	24.80	191.36
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS		23.60	23.60	100.00
62620000 TELEPHONE	1 106.36	810.79	295.57	36.45
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	662.53	572.25	90.28	15.78
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	530.00	1 270.00	740.00	58.27
IMPOTS, TAXES ET VÈRSEMENTS ASSIMILES	6 506.69	7 169.24	662.55	9.24
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	295.62	270.48	25.14	9.29
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	389.07	218.76	170.31	77.85
63511000 CFE	863.00	866.00	3.00	0.35
63512000 TAXES FONCIÈRES	4 869.00	4 791.00	78.00	1.63
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	90.00	601.00	511.00	85.02
63582000 CARTE GRISE		422.00	422.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	43 473.42	39 785.04	3 688.38	9.27
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	37 260.00		
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	6 213.42	2 525.04	3 688.38	146.07
CHARGES SOCIALES	18 797.05	17 217.78	1 579.27	9.17
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	13 465.01	12 447.90	1 017.11	8.17
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 466.21	2 364.48	101.73	4.30
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 865.83	2 405.40	460.43	19.14
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 732.69	14 664.00	2 068.69	14.11
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	16 732.69	14 664.00	2 068.69	14.11
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	17 059.00		17 059.00	
68174000 DOTAT PROV CRÉANCES	17 059.00		17 059.00	
AUTRES CHARGES	13 735.04	1.63	13 733.41	NS
65400000 PERTE S/ CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE	13 728.25		13 728.25	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	6.79	1.63	5.16	316.56
Total des Charges d'exploitation	272 252.00	262 251.04	10 000.96	3.81
Résultat d'exploitation	80 144.78	43 812.88	36 331.90	82.93
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5.60	5.00	0.60	12.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5.60	5.00	0.60	12.00
Total des Produits financiers	5.60	5.00	0.60	12.00
Résultat financier	5.60	5.00	0.60	12.00
Résultat courant avant impôts	80 150.38	43 817.88	36 332.50	82.92
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	150.00	110.84	39.16	35.33
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	150.00	110.84	39.16	35.33

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	12 000.00		12 000.00	
77500000 PRODT CESSIONS D'ELTS ACTIFS	12 000.00		12 000.00	
Total des Produits exceptionnels	12 150.00	110.84	12 039.16	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	725.27	493.22	232.05	47.05
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ		45.00	45.00	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE	725.27	448.22	277.05	61.81
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	683.32		683.32	
67500000 VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ	683.32		683.32	
Total des Charges exceptionnelles	1 408.59	493.22	915.37	185.59
Résultat exceptionnel	10 741.41	382.38	11 123.79	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	20 127.00	9 340.00	10 787.00	115.49
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	20 127.00	9 340.00	10 787.00	115.49
Total des produits	364 552.38	306 179.76	58 372.62	19.06
Total des charges	293 787.59	272 084.26	21 703.33	7.98
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	70 764.79	34 095.50	36 669.29	107.55

Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

11

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Disponibilités en Euros	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11
Transferts de charges	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 269 860.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 336 126.03 Euros et dégageant un bénéfice de 70 764.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722		796
Installations générales agencements aménagements divers	39 380		
Matériel de transport	70 549		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 015		1 862
TOTAL	123 666		2 658
Prêts, autres immobilisations financières	548		
TOTAL	548		
TOTAL GENERAL	124 214		2 658

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 518	7 518
Installations générales agencements aménagements divers			39 380	39 380
Matériel de transport		12 750	57 799	57 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 008	7 868	7 868
TOTAL		13 758	112 566	112 566
Prêts, autres immobilisations financières			548	548
TOTAL			548	548
TOTAL GENERAL		13 758	113 114	113 114

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722	6		6 728
Installations générales agencements aménagements divers	9 044	3 940		12 984
Matériel de transport	23 099	10 727	12 750	21 076
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 987	2 060	325	6 722
TOTAL	43 852	16 733	13 075	47 510
TOTAL GENERAL	43 852	16 733	13 075	47 510

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	6				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 940				
Matériel de transport	10 727				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 060				
TOTAL	16 733				
TOTAL GENERAL	16 733				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 055	17 059	10 055		17 059
TOTAL	10 055	17 059	10 055		17 059
TOTAL GENERAL	10 055	17 059	10 055		17 059
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 059	10 055		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	548	1	548
Clients douteux ou litigieux	20 471	20 471	
Autres créances clients	80 439	80 439	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 829	3 829	
Débiteurs divers	193	193	
TOTAL	105 479	104 931	548

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 782	31 782		
Personnel et comptes rattachés	5 282	5 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 696	2 696		
Impôts sur les bénéfices	11 101	11 101		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 434	2 434		
Autres impôts taxes et assimilés	1 940	1 940		
Groupe et associés	5 283	5 283		
TOTAL	60 517	60 517		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 283			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500	7 500		15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 605
Total	1 605



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES À PAYER	
- TVS 1ER TR23	22
- TVS ANTERIEUR	516
CHARGES A PAYER	
- TAXE APPRENTISSAGE N-2	285
- TAXE APPRENTISSAGE N-1	362
CHARGES A PAYER	
- TFC N-3	257
- TFC N-2	164
Total	1 605

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL CPTE DE TIERS	150	
- PRDT CESSIONS ELEMENTS CEDES	12 000	
Total	12 150	
Charges exceptionnelles		
- REGUL CPTES DE TIERS	725	
- VNC ELEM CEDES	683	
Total	1 408	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Le 30/06/2023
MEYNIER ROMAIN Président

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER FISCAL

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

Exercice ouvert le		01042022		et clos le		31032023		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal				x	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:								Adresse du siège social:					
Société 1001 BUROS SAS								845 Chemin de Quinsonnas					
SIRET		7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8						38300 SEREZIN DE LA TOUR					
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
SIRET													
B ACTIVITE													
Activités exercées		Commerce de détail de biens d'occasion						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						55 007		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%					
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies					
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zones franches d'activité, art. 44 quaterdecies				Autres dispositifs					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A									
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies									
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%													
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%													
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre													
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée								Nom		NIF			
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe								Nom		NIF			
H COMPTABILITE INFORMATISEE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		x		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé			
										C E G I D			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:					
FIRECOM BOURGOIN 15 Avenue Henri Barbusse BP 90-226 38300 BOURGOIN JALLIEU Tél: 04.74.43.57.67								Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:								Date: 30/06/2023		Lieu: SEREZIN DE LA TOUR			
								Qualité et nom du signataire:		Président			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Signature		MEYNIER ROMAIN			
Examen de conformité fiscale (ECF)													

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>845 Chemin de Quinsonnas</u>		38300 SEREZIN DE LA TOUR	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>75094665900018</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31 03 2023</u>	
		N-1 <u>31 03 2022</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Créances :	
Immobilisations :		Stocks :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.....000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	121 772	219 983
	Report à nouveau	DH		(2 306)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	70 765	34 096
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	209 037	268 272
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 283	5 283
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	306	44 753
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 782	47 224
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 453	17 297
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		428
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	60 823	114 985
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	269 860	383 257
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	60 823	114 985
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	336 126	FB		FC	336 126	301 009	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			services*	FG		FH			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	336 126	FK		FL	336 126	303 539	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 268	2 525	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	352 397	306 064	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 186	36 391	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(55)	270	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	140 817	146 752	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 507	7 169	
	Salaires et traitements*					FY	43 473	39 785	
	Charges sociales (10)					FZ	18 797	17 218	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	16 733	14 664	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 059	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 735	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	272 252	262 251	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	80 145	43 813	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	6	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	6	5		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	80 150	43 818		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	150	111	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	12 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	12 150	111	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	725	493	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	683		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 409	493	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	10 741	(382)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	20 127	9 340	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	364 552	306 180	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	293 788	272 084	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	70 765	34 096	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	6 213	2 525	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6		obligatoires	A9						
facultatives			dont cotisations Madelin		A7								
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8									
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										1 408		12 150	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/03/2023

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	6 722	KT		KU 796
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	39 380	KW		KX
		Matériel de transport *	KY	70 549	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	7 015	LC		LD 1 862
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III		LN	123 666	LO		LP 2 658
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	548	1U		1V
	TOTAL IV		LQ	548	LR		LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	124 214	0H		0J 2 658
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP.							Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		MF
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	7 518	ML 7 518
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM	39 380	MO 39 380
		Matériel de transport	IV	12 750	MP	57 799	MR 57 799
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	1 008	MS	7 868	MU 7 868
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NF
	TOTAL III		IY	13 758	NG	112 566	NI 112 566
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		0W
	Autres participations		10		0X		0Z
	Autres titres immobilisés		11		2B		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	548	2G 548
	TOTAL IV		13		NJ	548	2H 548
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	113 114	0M 113 114

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 722	QA	6	QB		QC	6 728
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	9 044	QE	3 940	QF		QG	12 984
	Matériel de transport	QH	23 099	QI	10 727	QJ	12 750	QK	21 076
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 987	QM	2 060	QN	325	QO	6 722
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	43 852	QV	16 733	QW	13 075	QX	47 510
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	43 852	QP	16 733	QQ	13 075	QR	47 510

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.général,agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.général,agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	10 055	6V	10 055
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	10 055	TY	17 059
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 055	UB	17 059
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	17 059	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	548	UV	(1)	UW	548				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	20 471		20 471						
	Autres créances clients	UX	80 439		80 439						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	(Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 829		3 829					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	193		193						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	105 479	VU	104 931	VV	548			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 782		31 782						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 282		5 282						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 696		2 696						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 101		11 101						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 434		2 434						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 940		1 940						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 283		5 283						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	60 517	VZ	60 517						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL	5 283					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 3				
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	70 765			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	6 525			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	90			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités			WJ				
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					17	20 127		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			18		
			- imposées au taux de 0 %			ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					TOTAL I	WR	97 507	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV		
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH		
		- imposées aux taux de 19 %				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					16		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)	XI	97 507			
			déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	97 507	XO			

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WT↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(2 306)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	34 096		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE	98 210		Dividendes	ZE	130 000						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	130 000		Report à nouveau	ZG	(0)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	130 000			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	26 572	42 691				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	80 027	62 236				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 285	3 058				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	100					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	30 832	38 767				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	140 817	146 752				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	863	866				
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		YZ	5 644	6 303				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 507	7 169				
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	67 225	51 705				
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	52 331	29 672				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)						
							Si oui cocher 1 Sinon 0						
							ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DESIGN PEINTURES	12 750	12 750		
	2	ORANGE IPHONE	1 008	325		683
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	12 000	12 000	12 000			
	2		(683)	(683)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			11 317				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸		❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (lignc 3 - lignc 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	336 126
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	11 317
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	347 443
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	55
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	6 213
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	150
TOTAL 2				OM	6 421
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	51 125
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	25 716
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	13 735
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	90 576
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	263 288
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	263 288
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	347 443	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

Page 32

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 1001 BUROS SAS

ADRESSE (voie)

845 Chemin de Quinsonnas

CODE POSTAL

38300

VILLE

SEREZIN DE LA TOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MEYNIER

Prénom(s)

Romain

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

15 000

Naissance :

Date

181076

N° Département

38

Commune

BOURGOIN JALLI

Pays

Adresse :

N°

845

Voie

chemin de Quinsonnas

Code postal

Commune

SEREZIN DE LA TOUR

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXES FISCALES

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Date		Libelle	Debit	Credit	Saldo
COMPTES D'ACTIF					
COMPTES DE PASSIF					
					538.00
01/04/2022	AA	S.A.N.		688.00	
01/04/2022	IN	TVS 1ER TR22	172.00		
01/04/2022	IN	TVS ANTERIEUR	516.00		
31/03/2023	IN	TVS 1ER TR23		22.00	
31/03/2023	IN	TVS ANTERIEUR		516.00	
					646.60
01/04/2022	AA	S.A.N.		646.60	
01/04/2022	IN	TAXE APPRENTISSAGE N-1	284.80		
31/03/2023	IN	TAXE APPRENTISSAGE N-2		284.80	
					420.63
01/04/2022	AA	S.A.N.		420.63	
01/04/2022	IN	TFC N-2	256.56		
31/03/2023	IN	TFC N-3		256.56	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Écritures d'inventaire	DEBIT	CREDIT	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			725.27
01/04/2022 OD REGUL AN DLT	96.00		
01/04/2022 OD REGUL AN VOLKSWAGEN	356.87		
01/04/2022 OD REGUL AN	272.40		
62580000 NALISUR CREDITA BLI ACTIO SRI			683.32
31/03/2023 OD Cession / Rebut au 31/03/2023	683.32		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			150.00
31/03/2023 OD REGUL PROV TVS 2022		150.00	
22000000 REVENUS FINANCIERS A COURT TERME			12 000.00
08/06/2022 VE MY CAR AND GO		12 000.00	

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER DE GESTION

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	336 126.03	100.00	303 538.88	100.00	32 587.15	10.74
VENTES DE MARCHANDISES	336 126.03	100.00	301 008.88	100.00	35 117.15	11.67
70710000 VENTES M/SES HT 20%	336 126.03	100.00	298 726.88	99.24	37 399.15	12.52
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT			2 282.00	0.76	2 282.00	100.00
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	15 131.21	4.50	36 661.19	12.18	21 529.98	58.73
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	55.00	0.02	270.00	0.09	325.00	120.37
60701000 ACHAT MARCH INTRACOMMUNAUTAIRE			201.81	0.07	201.81	100.00
60720000 ACHATS M/SES HT 20%	15 194.69	4.52	36 189.38	12.02	20 994.69	58.01
60970000 RRR DE MARCHANDISES	8.48	0.00			8.48	
MARGE COMMERCIALE	320 994.82	95.50	264 347.69	87.82	56 647.13	21.43
PRODUCTION VENDUE			2 530.00	100.00	2 530.00	100.00
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE			2 530.00	100.00	2 530.00	100.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE			2 530.00	100.00	2 530.00	100.00
SOUS TRAITANCE DIRECTE	26 571.96		42 690.83	NS	16 118.87	37.76
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	26 571.96		42 690.83	NS	16 118.87	37.76
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	26 571.96		40 160.83	NS	13 588.87	33.84
MARGE BRUTE GLOBALE	294 422.86	87.59	224 186.86	73.86	70 236.00	31.33
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	114 244.94	33.99	104 061.33	34.28	10 183.61	9.79
60611000 ELECTRICITE	1 033.52	0.31	1 240.09	0.41	206.57	16.66
60612000 EAU	460.55	0.14	552.16	0.18	91.61	16.59
60614000 CARBURANT	6 903.84	2.05	4 020.42	1.32	2 883.42	71.72
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	712.18	0.21	1 362.16	0.45	649.98	47.72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	190.04	0.06	391.48	0.13	201.44	51.46
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL	66.64	0.02	13.33	0.00	53.31	399.92
61320000 LOCATIONS 2DSN	6 702.40	1.99	6 022.50	1.98	679.90	11.29
61322000 LOCATION BATIMENT	60 000.00	17.85	47 000.00	15.48	13 000.00	27.66
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES			83.96	0.03	83.96	100.00
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC			2 018.92	0.67	2 018.92	100.00
61352200 VOLKSWAGEN BANK	12 459.96	3.71	6 783.76	2.23	5 676.20	83.67
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	865.05	0.26	326.98	0.11	538.07	164.56
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS			2 750.00	0.91	2 750.00	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL			375.00	0.12	375.00	100.00
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS	1 191.23	0.35	590.00	0.19	601.23	101.90
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	26.25	0.01	3 980.94	1.31	3 954.69	99.34
61560000 MAINTENANCE	179.64	0.05			179.64	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 110.63	1.52	4 426.83	1.46	683.80	15.45
61800000 DIVERS	950.00	0.28			950.00	
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	100.00	0.03			100.00	
62260000 HONORAIRES	3 092.50	0.92	3 013.00	0.99	79.50	2.64
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	150.00	0.04			150.00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	42.86	0.01	44.99	0.01	2.13	4.73
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 200.00	0.36	11 547.00	3.80	10 347.00	89.61
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	381.19	0.11	133.33	0.04	247.86	185.90
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS	2 700.00	0.80	320.00	0.11	2 380.00	743.75
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	450.00	0.13	1 390.00	0.46	940.00	67.63
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES			50.00	0.02	50.00	100.00

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	% CA	31/03/2022	% CA	Euros	%
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	6 939.81	2.06	2 754.88	0.91	4 184.93	151.91
62550000 FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT			180.00	0.06	180.00	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	37.76	0.01	12.96	0.00	24.80	191.36
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS			23.60	0.01	23.60	100.00
62620000 TELEPHONE	1 106.36	0.33	810.79	0.27	295.57	36.45
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	662.53	0.20	572.25	0.19	90.28	15.78
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	530.00	0.16	1 270.00	0.42	740.00	58.27
VALEUR AJOUTEE	180 177.92	53.60	120 125.53	39.58	60 052.39	49.99
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 506.69	1.94	7 169.24	2.36	662.55	9.24
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	295.62	0.09	270.48	0.09	25.14	9.29
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	389.07	0.12	218.76	0.07	170.31	77.85
63511000 CFE	863.00	0.26	866.00	0.29	3.00	0.35
63512000 TAXES FONCIÈRES	4 869.00	1.45	4 791.00	1.58	78.00	1.63
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	90.00	0.03	601.00	0.20	511.00	85.02
63582000 CARTE GRISE			422.00	0.14	422.00	100.00
SALAIRES DU PERSONNEL	43 473.42	12.93	39 785.04	13.11	3 688.38	9.27
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	11.09	37 260.00	12.28		
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	6 213.42	1.85	2 525.04	0.83	3 688.38	146.07
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	18 797.05	5.59	17 217.78	5.67	1 579.27	9.17
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	13 465.01	4.01	12 447.90	4.10	1 017.11	8.17
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 466.21	0.73	2 364.48	0.78	101.73	4.30
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 865.83	0.85	2 405.40	0.79	460.43	19.14
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	111 400.76	33.14	55 953.47	18.43	55 447.29	99.10
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2.33				2.33	
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	2.33	0.00			2.33	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 735.04	4.09	1.63		13 733.41	NS
65400000 PERTE S/ CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE	13 728.25	4.08			13 728.25	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	6.79	0.00	1.63	0.00	5.16	316.56
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	16 268.42	4.84	2 525.04	0.83	13 743.38	544.28
78174000 REPR PROV CRÉANCES	10 055.00	2.99			10 055.00	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	6 213.42	1.85	2 525.04	0.83	3 688.38	146.07
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	16 732.69	4.98	14 664.00	4.83	2 068.69	14.11
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	16 732.69	4.98	14 664.00	4.83	2 068.69	14.11
DOTATIONS AUX PROVISIONS	17 059.00	5.08			17 059.00	
68174000 DOTAT PROV CRÉANCES	17 059.00	5.08			17 059.00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	80 144.78	23.84	43 812.88	14.43	36 331.90	82.93
PRODUITS FINANCIERS	5.60		5.00		0.60	12.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5.60	0.00	5.00	0.00	0.60	12.00

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

[illegible]

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12
Immobilisations	65 604	80 362
Stocks et en cours	1 245	1 190
Créances	87 872	118 472
Disponibilités	115 139	183 234
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	269 860	383 257
Capitaux propres (Dont résultat)	209 037 70 765	268 272 34 096
Provisions risques et charges		
Dettes financières	5 283	5 283
Dettes d'exploitation	55 540	109 702
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	269 860	383 257

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	336 126	301 009 2 530
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	320 995 95.50	264 348 87.82
Marge brute de production % CA Production exercice	26 572	40 161 NS
Marge brute globale % CA	294 423 87.59	224 187 73.86
Valeur ajoutée % CA	180 178 53.60	120 126 39.58
Excédent brut d'exploitation % CA	111 401 33.14	55 953 18.43
Résultat courant % CA	80 150 23.85	43 818 14.44
Résultat net % CA	70 765 21.05	34 096 11.23

RATIOS	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	29.62	11.69
Crédit moyen client (en nombre de jours)	90.06	105.89
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	54.92	79.88
Solvabilité à court terme	3.34	2.62
Autonomie financière	3.44	2.33

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12 Nbj CA	31/03/2022	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	138 272	148.09	234 177	277.74	95 905	40.95
Résultat de l'exercice	70 765	75.79	34 096	40.44	36 669	107.55
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	209 037	223.88	268 272	318.17	59 235	22.08
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	5 283	5.66	5 283	6.27		
CAPITAUX PERMANENTS	214 320	229.54	273 555	324.44	59 235	21.65
Actif net immobilisé	65 604	70.26	80 362	95.31	14 758	18.36
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	148 716	159.28	193 193	229.13	44 478	23.02
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	1 245	1.33	1 190	1.41	55	4.62
Créances clients et comptes rattachés	83 850	89.81	94 439	112.01	10 588	11.21
Autres créances	4 022	4.31	24 033	28.50	20 011	83.26
Comptes de régularisation						
ACTIF CIRCULANT	89 117	95.45	119 662	141.92	30 544	25.53
Fournisseurs et comptes rattachés	31 782	34.04	47 224	56.01	15 442	32.70
Autres dettes	23 759	25.45	62 479	74.10	38 720	61.97
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	55 540	59.49	109 702	130.11	54 162	49.37
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	33 577	35.96	9 960	11.81	23 617	237.13
Disponibilités	115 139	123.32	183 234	217.32	68 095	37.16
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	115 139	123.32	183 234	217.32	68 095	37.16

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2023

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Dénomination de l'entreprise	Société 1001 BUROS SAS																				
Adresse	N°	845																			
	Vole	Chemin de Quinsonnas																			
	Code postal	3	8	3	0	0															
	Commune	SEREZIN DE LA TOUR																			
N° SIRET de l'établissement principal	7	5	0	9	4	6	6	5	9	0	0	0	1	8							
Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	4	/	2	0	2	2	au	3	1	/	0	3	/	2	0	2	3
Date de cessation	W	W			/			/													

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n° 2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	2 63 288
Chiffre d'affaires de référence	A3	3 47 443
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

case JU du 2035-E-SD, case I17 du 2033-E-SD,
case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A SEREZIN DE LA TOUR	Date 30/06/2023	Signature MEYNIER ROMAIN
-------------------------	--------------------	-----------------------------

A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

[illegible]

④

**DOCUMENT D'APPROBATION DES COMPTES
PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE LA SASU 1001 BUROS**

**SASU 1001 BUROS
845 CH DE QUINSONNAS
38300 SEREZIN DE LA TOUR
RCS VIENNE 750 946 659**

Le 8 septembre 2023

Je soussigné Romain MEYNIER agissant en tant que seul associé et Président Directeur General de la SASU 1001 BUROS a pris les décisions sur les points suivants :

- 1/ Approbation de l'exercice 2022 - 2023
- 2/ Affectation du résultat
- 3/ Rémunération de l'associé

1/APPROBATION DES COMPTES PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes et des résultats de la SASU 1001BUROS pour l'année 2022-2023 décide de procéder à l'approbation des comptes annuels ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

2/AFFECTATION DU RESULTAT DEUXIEME DECISION

Le bénéfice de l'exercice 2022-2023 clos le 31 mars 2023 s'élève à 70764.79 euros .

L'associé unique décide d'affecté 65000 euros brut au titre d'une distribution de dividende de l'année 2022-2023 à lui même. La répartition se fera donc comme suit :

L'associé unique Romain MEYNIER décide d'affecté le solde précédent 65 000 euros en dividendes (Soit 4.33 euros par action).

Le résiduel des dividendes de 5764.79 euros entre le bénéfice de 70764.79 et les dividendes perçus de 65 000 euros sera affecté aux compte « autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

A titre de dividende global sur l'année 2021-2022 à l'associé unique s'est versé 130 000,00 euros : Soit 8,66 euros par action

Les dividendes versés aux dirigeants et aux associés font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu,
- 17,20 % au titre des prélèvements sociaux.

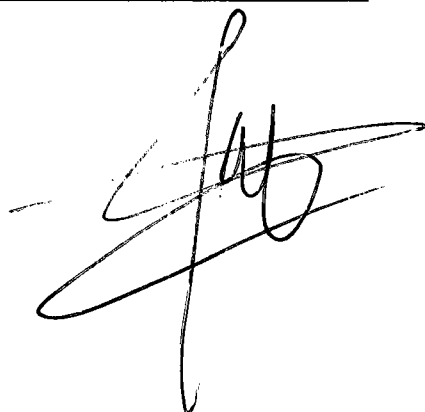
Le PFU sera prélevé par l'administration fiscale au 15 octobre 2023.

4/ REMUNERATION DE L'ASSOCIE / QUATRIEME DECISION

L'associé unique touche pour ses fonction de président directeur général de la SASU 1001 BUROS une rémunération de 2370 euros net avant impôt. Pas d'augmentation à l'issue de l'exercice comptable 2022-2023

Fait a serezin de la tour le 8 septembre 2023

Romain MEYNIER (L'associé unique)



le 8 septembre 2023. C. Meynier confère

C. Meynier
confère
Romain MEYNIER.
